

Le 18 août 2020,

À un ajournement de l'assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle municipale le 18 août 2020 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette, MM. Clermont Pelletier, Simon Pelletier et Sébastien Thibault tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2020-145

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2020-146

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #2020-004 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #2017-003

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Pamphile adopte le «Second projet de règlement #2020-004 modifiant le règlement de zonage #2017-003» sans modification.

Rés. 2020-147

ENGAGEMENT TEMPORAIRE EMPLOYÉ VOIRIE

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu que l'on engage temporairement M. Bobby Bernier pour le remplacement de vacances aux travaux publics au taux horaire de 17.81\$/h.

Rés. 2020-148

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Sébastien Thibault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la séance soit close. Il est 19 h 03.

Mario Leblanc, Maire

Alexandra Dupont, Directrice générale